



## DIRAP

Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome  
de Pontoise-Cormeilles en Vexin

Association 1901 enregistrée en préfecture du Val d'Oise n°W953001208

Siège social : Mairie 95810 Epiais Rhus

Adresse postale : Dirap 10 rue Jean Perrin 95450 ABLEIGES

Site : <http://dirap.org> e mail : [dirap@dirap.org](mailto:dirap@dirap.org)

Février 2014

## ELU(E)S: restez mobilisé(e)s !

### EDITO

La période pré-électorale nous donne l'opportunité de **remercier les élu(e)s dont les maires et conseiller(e)s pour leur mobilisation** auprès de la DIRAP afin de préserver la qualité de vie des populations.

C'est également l'occasion de **rappeler aux candidat(e)s** aux élections que c'est cette mobilisation des populations et des élu(e)s qui a permis de contrer ou d'amender en plusieurs occasions les projets porteurs de nouvelles nuisances sonores !.

A l'heure où **de nouvelles menaces se dévoilent**, il est déterminant que les futur(e)s élu(e)s restent mobilisé(e)s afin de préserver la santé et le cadre de vie des populations.

✂✂ Après un arrêté de 1998 modifiant la limitation des pistes de l'aérodrome à 17 tonnes pour la passer à 45 tonnes, arrêté annulé en 2003 par le Conseil d'Etat suite au recours de la DIRAP.

✂✂ Après un projet de PEB (plan d'exposition au bruit) de 2005, prévoyant une augmentation de l'activité aviation d'affaire de 20 000 mouvements par an (60 jets par jours !), toujours en attente d'application suite à la mobilisation des populations lors de l'enquête publique avec plus de 900 avis négatifs !

✂✂ Après la proposition de la DGAC en 2013 de mise en place de procédures d'atterrissage GPS pour l'aviation d'affaire, refusée par la CCE !

**Une nouvelle menace** se fait jour avec le projet de **remettre en cause la limitation des pistes à 17 tonnes** et la proposition d'une limitation d'accès sur la base du bruit émis par chaque appareil, sans limitation globale d'activité ! On sait où cela peut mener !

On comprend la volonté inexorable de ADP et de la DGAC de rentabiliser l'activité de l'aérodrome. **Mais on sait que la priorité n'est pas donnée pour maîtriser les nuisances !**

La mobilisation des populations et des élu(e)s qui a permis par le passé de limiter les atteintes à la qualité de vie, sera de nouveau déterminante pour protéger la santé de chacun.

## ELU(E)S : avec nous et pour les populations, restez mobilisé(e)s !

### BULLETIN D'ADHESION 2014

Nom: .....

Prénom :.....

Adresse:.....

Téléphone :..... E mail :.....

MONTANT DE LA COTISATION :

**10 € Adultes ; 5€ étudiants, 30 € Associations** par chèque à l'adresse suivante:

Association DIRAP –Chez Claude BAUSSAC / Trésorier 23 rue Aussenard 95450 SAGY

Seriez-vous volontaire pour la distribution de tracts ?

Voudriez-vous rejoindre le conseil d'administration ?